



Dénonciation calomnieuse, diffamation

Par **Jonathan Juppet**, le **09/09/2018** à **05:11**

Bonjour,

Je suis allé à la gendarmerie plus de dix fois et je les avais appelé le double de foi car un mec m'insultait, rayait, crevait les pneus de ma voiture, polyuréthane dans le pot d'échappement, agression physique, etc.

Le jour de l'agression, j'appelle les gendarmes qui me disent qu'ils m'appelleraient pour déposer ma plainte. Aussi étonné d'entendre qu'un gendarme propose à mon agresseur de porter plainte, ce qu'il s'est bien empressé de faire alors que je ne lui et strictement rien fait. Et me retrouve aujourd'hui au TGI et dois répondre à des accusations mensongères, alors je demande aux gendarmes pourquoi c'est moi qui suis mis en accusations ? Il me dit parce que j'ai porté en deuxième.

Aidez-moi svp. J'ai pris un avocat mais il ne me conseille guère.

Merci.